SECOND MEMOIRE SUR L'INOCULATION DE LA PETIT VEROLE, ...

Charles Marie : de La Condamine





SECOND MEMOIRE SUR L'INOCULATION DE LA PETITE VÉROLE.

DEpuis le premier Memoire que je lus il y a quatre ans à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences du 24 Avril 1754., l'inoculation s'étant établie dans plusieurs endroits de l'Europe, plusieurs ouvrages ayant parus pour & contre, & l'histoire de cette méthode s'étant accrue d'un grand nombre de faits nouveaux, j'ai cru qu'un second Memoire étoit nécessaire: je commence par reparer quelques omissions.

La dissertation Latine de *Timoni*, Médecin du Grand Seigneur sur l'inocula-

culation Grecque, depuis imprimée dans les voyages de *la Motraye*, fut apportée en France par le Lord *Sutton*, Ambaſſadeur d'Angleterre à la Porte-Ottomanne, à ſon retour de *Conſtantinople* avant les premiéres expériences faites à *Londres* ſur des criminels. Le Cardinal *Dubois*, alors Sécretaire d'Etat, chargea Mr. Hulin, aujourd'huy Miniſtre du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, de la traduire en François: Elle fut luë au Conſeil de Régence, & la matiére miſe en délibération, des affaires plus preſſantes firent perdre cet objet de vuë.

On a fauſſement ſuppoſé que tous les Médecins François ſe ſont de tout tems ſoulevés contre l'inoculation. Le livre de Mr. *Hecquet* qui parut en 1723. & la thêſe ſoutenue la même année, ont donné lieu ſans doute à cet injuſte préjugé qu'il importe de détruire.

On peut mettre Mr. *Boyer*, Doyen actuel de la Faculté, à la tête de la liſte des apologiſtes de l'inoculation en France, lui qu'on a voulu compter au nombre de ſes adverſaires. Dans une thêſe qu'il ſoutint à *Montpellier* au mois de Fevrier 1717. je trouve une expoſition

tion claire & précise de la raison la plus plausible & la plus satisfaisante qu'on ait donnée depuis, pour expliquer d'où vient que la petite verole inoculée est plus benigne que la naturelle: C'est, dit-il, que » les incisions par un ar- » tifice salutaire transportent dans les » parties externes & charnues le siége » de l'inflammation, en la détournant » des parties internes, où elle ne peut » agir qu'au péril de la vie. « Il ajoute ces paroles remarquables: » Le » tribut que tout homme doit payer » au moins une fois en sa vie à la pe- » tite verole paroissant inévitable, il » est plus à propos d'en exciter une » benigne par cet artifice salutaire, » que d'abandonner une affaire de cet- » te conséquence aux soins de la natu- » re, qui dans la plûpart des autres cas » agissant en mére tendre, semble sou- » vent dans celui-ci ne se montrer » que sous les dehors d'une cruelle » marâtre.

En 1723., Mr. *De la Coste*, autre Médecin François, célébra les avantages de l'inoculation dans sa Lettre dédiée à Mr. *Dodart*, premier Médecin du Roi, de laquelle j'ai donné l'ex-

trait dans mon premier mémoire; ainsi, des deux premiers Auteurs qui ayent écrit de l'inoculation en France, l'un en fit l'apologie, l'autre fit tous ses efforts pour en introduire l'usage. Mr. *De la Coste* rapporte que c'étoit par l'invitation de Mr. *Dodard* même qu'il avoit écrit sur cette matiére, & sa Lettre est remplie des témoignages de Mrs *Chirac*, *Helvetius*, *Astruc*, membres illustres de la Faculté de Paris, en faveur de la nouvelle méthode.

Il est vrai que la même année Mr. *Hecquet* éleva sa voix contre elle, mais quelle voix? disons pour l'honneur de Mr. *Hecquet*, qu'il a donné de son vivant un ouvrage posthume. Aussi le savant Mr. *Burette*, Docteur de la Faculté de Paris, laissa-t-il voir ce qu'il en pensoit, dans l'approbation même qu'il ne pouvoit refuser comme Censeur de la Librairie; & Mr. *Andry*, chargé des extraits de Médecine du journal des savans, quoique prévenu contre la nouvelle méthode, ne donna point d'extrait d'un livre qui la combattoit si mal.

L'année suivante, Mr. *Noguez*, Médecin de Paris, appuya de nouvelles preu-

prenves la caufe de l'inoculation, dans la differtation préliminaire qui précéde fa traduction de la relation Angloife de Mr. *Jurin* Depuis 1724. aucun Médecin en France n'a, je crois, écrit fur cette matiére jufqu'en 1752. que M *Bagard*, Préfident dn College Royal de médecine de *Nancy*, fit réimprimer en cette Ville, à la fuite d'une confultation, la relation de *Timoni*, fuivie d'une Lettre fur les fuccès de l'inoculation à *Londres*. Enfin en 1756. M. *Joachim*, Docteur en Médecine à *Strasbourg*, donna un traité Latin fur les avantages de la petite verole inoculée.

Mr. Hecquet, dans un temps où il n'étoit plus lui-même, eft donc le feul Médecin François dont on voye le nom à la tête d'un ouvrage contre l'inoculation, tandis que plufieurs d'entre eux, foit dans des traités exprès, foit dans leurs écrits, fe font hautement déclarés en fa faveur; Mr. *De Senac* a donné une preuve publique qu'il l'approuvoit: Mr. *Chomel*, depuis Doyen de la Faculté de *Paris*, m'a dit en 1754 qu'il efperoit en voir l'ufage s'établir dans fon Décanat: Mr.

De la Virette, dans ses extraits du journal des favans: Mrs. *Le Camus* & le premier auteur du journal de Médecine ont joint leurs suffrages a ceux des journalistes étrangers. J'ay déja cité de leur aveu Mrs. *Falconet* & *Vernage*; j'en pouvois nommer un grand nombre d'autres qui pensent comme eux, & j'en fais qui sont prêts de faire inoculer leurs enfans. Dira-t-on encore que tous les Médecins François se sont de tous temps soulevés contre l'inoculation?

Quant aux thèses de Médecine qui paroissent défavorables à la nouvelle méthode, je n'en connois que trois, dont il faut d'abord écarter celle du 28 Avril 1757. puisque l'auteur examine ce dont on n'a jamais douté, *si la petite vérole inoculée est contagieuse*? peut-être a-t-il voulu ridiculiser l'opinion de ceux qui vouloient mettre en question si c'étoit une petite verole véritable.

La première des deux autres Thèses est celle de 1723. dont j'ai parlé dans mon premier mémoire. L'Auteur décidoit théologiquement dans les écoles de Médecine un pur cas de conscience,

fcience, *si l'inoculation est un crime? An variolas inoculare nefas?* Enfin dans la thèfe du 14. Avril 1757. l'inoculation, incidemment rappellée, ne fert que de prétexte à des perfonnalités indécentes, dont le motif honteux & bas faute aux yeux du Lecteur: cette thefe, que le Cenfeur de la Faculté déclare n'avoir pas lue, n'eft célèbre que par un manque de refpect puniffable, & par fa fuppreffion.

Outre que cette thèfe & la précédente, comme toutes les thèfes de médecine, n'offrent que l'opinion d'un particulier, elles ont été contredites par un plus grand nombre d'autres, en France: La conclufion de celle que Mr. *Gellée* foutint à Caën le 14. Octobre 1753. eft, *Ergò variolis inoculatio.* Je parlerai des autres à leurs dattes.

Je reprends l'hiftoire de l'inoculation où je l'ai laiffée dans mon premier Mémoire.

Année 1754.

Les derniers ouvrages fur cette matière que j'ai cités en Avril 1754 &

pû citer alors, étoient ceux de Mrs. *Butini* & *Guyot*, & celui de Mr. *Kirkpatrick*, qui venoit d'être imprimé à *Londres*; je les reçus peu de jours avant la lecture de mon mémoire.

L'*Essai apologétique de l'inoculation* par Mr. *Chais*, Ministre à la *Haye*, n'étoit pas encore public. L'Auteur y traite son sujet en Théologien moraliste; il s'attache particuliérement à lever les scrupules des consciences timorées. Cet écrit ne respire que la Religion & l'humanité; le ton de modération & de douceur, n'ôte rien à la force de ses raisons.

Dans le cours de la même année, Mr. *Tissot*, Docteur de la Faculté de *Montpellier*, Médecin à *Lausanne*, y fit imprimer son *Inoculation justifiée*, l'ouvrage le plus étendu que nous ayons en notre langue sur cette matiére; c'est un maître de l'Art qui parle: il n'oublie rien, & répond victorieusement à toutes les objections. Quoiqu'on trouve à *Paris* des exemplaires de ces deux traités, (chez *Briasson*, rue *St. Jaques*) ils ne sont malheureusement pas assez connus en France; j'ai vû des personnes qu'ils ont

ont fait revenir de leurs préjugés, j'en ai même vû sur qui la lecture de mon mémoire a produit le même effet.

Quatre ouvrages sur l'inoculation, dont trois en François, publiés presque en même tems, en *Angleterre*, en *France*, en *Hollande*, & en *Suisse*, & leurs extraits dans divers journaux litteraires, forcérent enfin l'attention publique de se tourner vers cet objet. Nous étions alors en pleine paix : l'inoculation devint la nouvelle du jour: On fit des *rubans à l'inoculation*, & dès ce moment les oreilles se familiarisérent avec un terme relégué jusqu'alors dans les Ecoles de Médecine: on l'entendit sans effroi prononcer dans les cercles ; mais ce n'est point dans la conversation qu'on s'instruit sur un objet sérieux, qui demande de l'examen & de la discussion, du moins n'est-ce pas dans les conversations ordinaires, où l'on effleure à peine les objets, & cependant l'unique source où la plûpart des gens du monde puisent leurs opinions. C'est là qu'on voit répéter avec confiance l'objection la plus triviale, par tel qui n'a jamais attendu la réponse, & qui s'imagine

ingénuëment avoir un avis ; j'ai souvent observé que ceux qui parloient le plus décisivement contre cette pratique, ne repétoient que des *oui-dire*, & n'avoient rien lû de ce qui pouvoit les éclairer, tandis que d'autres également prévenus contre elle, avoient vû leurs doutes se dissiper à mesure qu'ils avoient étudié la matiére.

Mais il est des esprits sur qui la vérité, dès son premier aspect, a le droit de persuasion. Trois mois après la lecture de mon memoire, j'eus l'honneur de le présenter à Sa Majesté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine : ce Prince, ami de l'humanité, fut frappé de l'efficacité d'un moyen auquel tant de gens devoient la vie, & sur le raport favorable du College Royal de Médecine de *Nancy*, (l'une des nombreuses fondations qui ont illustré son régne) il prit dès lors la résolution d'autoriser dans ses Etats une méthode qui fécondoit si bien les mouvemens de son cœur.

La supériorité des lumieres de M le Baron de *Bernstorff*, ci-devant Ministre de Dannemarc en France, aujourd'huy Sécrétaire d'Etat des affaires etran-

étrangeres en sa patrie, me rend son témoignage trop flatteur, pour que je n'en fasse pas gloire: il m'a fait l'honneur de m'écrire que je l'avois convaincu. Au mois de Septembre 1754 les Gazettes nous apprirent que Madame de *Bernstorff*, jeune & riche héritiere, venoit d'être inoculée très-heureusement. Je ne feray plus mention du succès de l'opération, à moins que je n'y sois invité par quelque circonstance intéressante.

Le 24. Octobre, M. Marquart, jeune Médecin de la faculté de Paris, agita dans les Ecoles de Médecine la question, *Si l'on doit communiquer la petite verole par l'inoculation?* & se décida pour l'affirmative, en opposant des raisons & des faits aux injures des adversaires de cette méthode.

Le 30. du même mois, trois Princes de la maison Royale & Electorale de *Hanovre*, qui n'avoient pas encore eu la petite vérole, la reçurent par insertion. Les Gazettes de *Londres* font foi qu'on s'étonnoit encore en *Angleterre* que quelqu'un en France eût osé, même dans l'Académie des Sciences, faire l'apologie de l'inocula-tion.

tion. La prévention nationale qui semble encore plus aveugler les Anglois que les autres peuples, & qui leur fait présumer d'avoir un siecle d'avance sur le reste de l'Europe en matiere de raisonnement, leur permet d'oublier que cette pratique ne s'est établie chez eux, qu'après plus de trente ans de contradiction : ils se plaisent à croire que le préjugé contre elle est encore général en France : ils s'en félicitent ; ils font des voeux publics pour que nous restions dans cette erreur, & nous appliquent dans un discours oratoire prononcé à *Londres* en 1755. ce vers de Virgile.

Dî meliora piis, errorem que hostibus illum!

Le 26. Novembre, Mr. *Maty*, Docteur en Médecine, Auteur du Journal Britannique, aujourd'hui Garde de la Bibliothèque publique à *Londres*, voulant s'assurer par sa propre expérience que l'inoculation de la petite verole n'a point de prise sur ceux qui l'on eüe naturellement, résolut d'en faire l'épreuve sur lui-même ; le troisieme jour, les bords des deux playes

qu'il

qu'il s'étoit faites au bras gauche avec un razoir, & qu'il avoit imbues de virus variolique, s'étoient rejoints comme ceux d'une égratignure; il n'eut ni mal de tête, ni le plus leger symptome de la maladie.

L'année entiere 1754. se passa sans qu'on parût songer en France à faire l'essay de l'inoculation, & sans que personne écrivit pour en decrier l'usage.

Année 1755.

Au commencement de cette année, Mrs. *Turgot* le maître des Requêtes & le Chevalier de Malthe chez lesquels l'amour du bien public est une vertu héréditaire, sçurent persuader une femme du peuple de faire inoculer un de ses enfans agé de quatre ans: l'opération se fit le premier Avril: Un voyage à *Bordeaux* fit différer à M. *Turgot* l'aîné qui n'avoit pas eu la petite vérole l'exécution du projet qu'il avoit formé de subir la même épreuve: Dans cet intervalle, M le Chevalier de *Châtelux*, agé de vingt-cinq ans, non moins zelé pour le bien de l'humanité

nité, voulut donner l'exemple à sa patrie : il fut inoculé le 14 May, la petite vérole ne parut que le 24, & fut assés abondante, à la fin du mois il étoit parfaitement guéri. Il avoit choisi pour cette opération Mr. *Tenon*, chirurgien de la salpetriére, qui l'avoit déja pratiquée heureusement. Mr. *Géofroy*, fils & neveu de deux de nos plus célèbres Académiciens, fit à la faculté de Médecine le rapport de la cure de M. de *Châtelux*.

Dès le mois précédent, M. *Hosty*, Docteur Régent de la faculté de Paris, étoit parti pour *Londres*, muni de recommandations de notre Ministere, dans le dessein de s'instruire plus particuliérement sur la pratique de l'inoculation; pendant un séjour de trois mois à *Londres*, Mr. *Hosti* suivit le cours de la cure de 252. inoculés, tant dans les Hôpitaux que dans les maisons particulières, depuis l'âge de trois ans jusqu'à celui de trente-six.

Il atteste qu'aucun n'est mort, qu'aucun n'est resté marqué, que dans l'Hopital de *Londres*, fondé pour traiter cette seule maladie, de 473 malades soumis à l'opération, il n'en est

mort

mort qu'un seul dans les quatre dernieres années expirées le 14 May 1755. tandis que les Régîtres du même Hopital font foi qu'il en meurt communément deux sur neuf, ou près d'un quart, de la petite verole naturelle; que Mr. *Rambi*, premier Chirurgien de sa M. *Britt.* avoit alors inoculé 1600 personnes, & Mr. *Bell*, éleve de M. *Morand* 903. le tout sans accidens; que l'insertion faite avec de la matiere prise d'un sujet infecté de Virus vénérien n'a communiqué que la petite verole. Ce rapport, imprimé dans tous nos journaux, me dispense d'un plus grand détail.

Au moment où la multitude & la publicité de f-its, jusqu'alors trop peu connus, subjuguoient les plus incrédules, le public vit avec surprise un membre de la Faculté de *Paris*, que ses yeux & sa propre expérience avoient de son aveu convaincu des avantages de l'inoculation, dans un tems où il étoit encore permis d'en douter, s'en déclarer tout à coup l'ennemi sur de purs ouï-dire, sur des rapports vagues, & sur quelques allégations que lui-même savoit fausses, ainsi qu'il en

en eſt convenu. Il ſembloit qu'il eût attendu pour changer d'avis que ſon confrére, ſon ami, ſon compatriote, fût devenu témoin oculaire des nouveaux ſuccès de la méthode, & pût les certifier par un témoignage public.

Il eſt évident qu'en ſuppoſant vrai les ſept ou huit faits allégués par l'auteur du libelle contre l'inoculation, ils ne balanceroient pas trente mille expériences contraires, diſcutées contradictoirement aux yeux de toute l'Europe.

Mais lorſque je me ſuis contenté de dire que des faits rapportés ſans preuves, dépourvues de dattes & de circonſtances qui puſſent aider à les vérifier, étoient ſuſpects, quand le Journaliſte des Savans, ſans les nier poſitivement, en a refuté les conſéquences, ni lui ni moi nous ne nous attendions, que tous ceux des faits allégués, à la ſource deſquels il ſeroit poſſible de remonter, ſeroient poſitivement niés, & formellement démentis, les uns par le témoignage même des garants qu'on avoit cités, les autres par le certificat public du Collége des Médecins de *Londres*, aſſem-

blés

blés extraordinairement à l'occasion de cet écrit. Le deserteur de l'inoculation n'a donc point à se plaindre de n'avoir pas été jugé par ses Pairs: avant ce tems, tous les Journalistes, tant de médecine que de littérature, aidés de leurs troupes legéres, avoient déja mis en poudre sa dissertation; mais les seules Lettres de Mrs. *Kirkpatrick* & *Mati*, insérées dans le Journal étranger, Février 1756. suffirent pour l'anéantir. Je me contenterai d'observer que, quoique membre de la Faculté de Paris, cet Auteur n'augmente point la liste des Médecins François qui ont écrit ouvertement contre l'inoculation. Cette liste commence & finit à Mr. *Hecquet*.

Dans le cours des années 1755. & 1756. quelques brochures de même genre, la plûpart anonymes, furent les échos de la précédente. Si l'intérêt de la Religion, si le zèle du bien public ont seuls conduits la plume de leurs Auteurs, qui les empêchoit de combattre à visage découvert en défendant une si noble cause? les uns par des plaisanteries déplacées sur un sujet aussi grave, semblent n'avoir cher-

cherché qu'à se faire lire en flattant le préjugé vulgaire ; les autres séduits par un faux zèle ont tenté d'allarmer les consciences délicates par un scrupule si peu fondé, qu'on ne peut être persuadé de leur bonne foi, sans juger mal de leurs lumières : Quelques-uns sont peut-être assez à plaindre pour trouver leur excuse dans l'espérance du débit momentané d'un essay sur une matiére intéressante : d'autres n'ont fait que répéter des doutes déja très éclaircis ; & le moment qu'ils ont pris pour les publier fait légitimement soupçonner la pureté de leurs intentions.

Parmi ces auteurs, il en est qui se piequent de n'avoir pas même lû les ouvrages qui prouvent l'utilité de la méthode qu'ils attaquent : Est-ce respecter le public que de prétendre l'instruire quand on fait profession d'ignorer les faits dont on nie les conséquences ? Je vois au contraire que tous ceux qui dans leurs écrits ont pris le parti de l'inoculation, sans en excepter un seul, se sont nommés hautement, ou fait connoitre. De ce nombre sont tous les journalistes *Libres*

de

de l'Europe, tant nationaux qu'étrangers; Organes de la littérature & de la Philosophie chez les nations éclairées, trop souvent peu d'accord entre eux dans les jugemens qu'ils portent sur des matieres de gout, ils semblent s'être réunis pour célébrer les avantages de l'inoculation, & dans les vœux qu'ils font pour son établissement & ses progrès; juges clairvoyans, instruits, desintéressés, la pluspart Médecins, & qui s'opposeroient à l'inoculation, si l'intérêt l'emportoit chez eux sur l'amour du bien public.

Ces réflexions générales me dispenseront d'en faire des applications particuliéres à chacun des différens écrits publiés depuis quatre ans sur la matiere que je traite, & d'y répondre plus en détail. Je ne prétens pas accuser de mauvaise foy tous ceux qui se sont déclarés contre la petite vérole artificielle: s'il en est qu'il seroit injuste d'en soupçonner, je ne laisseray pas leurs objections sans réponse.

Les inoculations continuérent pendant l'automne de 1755. & déja l'on parloit d'en établir l'usage dans l'Hôpital

pouvoir, les dangers dont la vie de ses enfans est menacée, se détermina de son propre mouvement à faire inoculer Monseigneur le Duc de *Chartres* & *Mademoiselle*. Des vies si précieuses ne pouvoient être confiées à des mains trop sûres. M. *de Senac* applaudit aux vües de S. A. S. & décida son choix en faveur de Mr. *Tronchin*. Cette préférence étoit dûe à un médecin qui avoit inoculé son propre fils, & dont la grande expérience dans cette pratique en rendoit le succès plus assuré. Mr. *Tronchin* fut appellé dès le commencement de l'année 1756. Le Prince & la Princesse furent inoculés le 12 Mars suivant; l'un & l'autre, joüit depuis ce temps d'une parfaite santé.

On n'avoit encore vû l'insertion pratiquée en France que sur des enfans sous les yeux de leurs peres; M. le Chevalier de *Châtelux* étoit jusqu'alors le seul adulte qui s'y fut soumis: Cependant cette opération, en préservant la vie, a de plus, le rare privilége de conserver la beauté: C'étoit surtout aux Dames, ce n'étoit pas même à toutes, qu'il appartenoit d'en tirer

tirer ce double avantage: trois d'entre celles qu'on auroit pû choisir pour en établir la preuve, furent les premieres à donner cet exemple à leur sexe: Madame la Comtesse *Walle*, Madame la Marquise de *Villeroy*, Madame la Comtesse de *Forçalquier* oférent se faire inoculer. Ce fut Mr. *Tronchin* qui dirigea l'opération des deux dernieres, ainsi que beaucoup d'autres, pendant son séjour à *Paris*; les plus célébres furent celles de Mr. *Turgot*, de Mr. le Duc de *Villequier*, du fils de Mr. *d'Héricourt*, ancien Intendant des Galeres, & celle du fils ainé de Mr. le Duc d'*Estissac*. Mr. *Hosty* partagea l'honneur de cette derniere cure avec Mr. *Tronchin*, comme avec M. *Kirkpatrick* celle de Mr. *le Comte de Gisors*, reservé pour causer les regrets de la France par une mort plus glorieuse que celle dont il se garantissoit. M. *Hosty* seul avoit inoculé Mad. la Comtesse *Walle*, Mlle *Quanne*, les deux fils de M. le Marquis de *Genty*, & l'automne suivante, il inocula M. le Marquis *de Belzunce*, âgé de 14. ans.

Dans ce même temps à peu près

il sortit de la presse deux ouvrages sur la même matiere, mais d'un genre fort différent. Le premier étoit un recueil curieux de pieces intéressantes en faveur de l'inoculation, la plûpart peu connus, ou qui n'avoient point encore paru dans notre langue; il contient plusieurs extraits de productions Angloises, avec des réflexions de l'Editeur; le tout est suivi d'un catalogue raisonné de divers écrits publiés jusqu'alors sur le même sujet. * Cette collection différente de celle de la Haye de 1755. & beaucoup plus nombreuse, est de Mr. de *Montuela*, de l'Académie de Prusse, auteur modeste de la nouvelle Histoire des Mathématiques, où il montre autant d'érudition, que de connoissances dans les différentes parties de ces Sciences.

Dans le second ouvrage dont je vais abréger le titre, l'inoculation est déférée solemnellement par un Anonyme, à *Nosseigneurs les Archevêques & Evêques de France*, à *tous Mrs Les Curés*.... à tous Mrs. *les Docteurs en Théologie*.... à *tous Nosseigneurs les Ma-*

* Chez Desaint & Saillant, Libraires rue St. Jean de Beauvais.

Magistrats, ayant la grande police de l'Etat .. avec cette épigraphe, *Agitur enim de pelle humanâ.* Il ne paroît pas que ce livre ait produit l'effet qu'en attendoit le pieux dénonciateur. Je me trompois : j'apprends en ce moment que les Prêtres à qui le Roi de Pologne a confié la direction d'une maison qu'il a fondée à N. ncy, ont fait droit sur la dénonciation négligée par Mrs. les Evêques, & se sont opposés à l'exécution des ordres qu'avoit donnés sa Majesté Polonoise pour inoculer les orphelins qu'il entretient dans cette maison. Ce Monarque n'a pas voulu faire usage de son autorité.

Années 1757. & 1758.

Je ne donnerai qu'une simple liste des inoculés de 1757 & 1758 par Mr. *Hosty*. Je suivrai l'ordre des dates & ne citeray que les noms les plus connus.

En 1757. la fille du *Baron de Frangin*, celle de Mr. *le Duc d'Aiguillon*, Mlle. *d'Estancheau*, *adulte*, sur qui l'insertion ne prit pas ; (elle avoit eu la petite vérole dans son en-

 fance)

fance) le fils unique de M. le Marquis *de Courtivron*, de cette Académie.

Cette année (1758) Mlle. *de Vaucanson*, fille unique de l'Académicien, M. *Bouffi*, fils, Mlle. *de Loches*, Mr. le Marquis *de St. Vians*, le jeune Marquis de *Houdetot*, le Marquis de *Bassompierre*, Madame la Comtesse *de Gacé*, qui avoit beaucoup à perdre par la maladie qu'elle a prévenue, Mlle. *de Senneterre*, préparée par le même Mr. *Hosty*, inoculée par M. *Petit*.

On a pratiqué l'insertion à *Nantes*, à *Rennes*, à *Angers*, à *Bordeaux*, & en plusieurs endroits du Royaume, & je sais qu'en France comme en Hollande, plusieurs personnes par des raisons particulieres se sont contentées de se mettre secretement elles & leurs enfans sous la sauve garde de l'inoculation, sans en faire confidence au public. On trouve cependant dans le journal de Médecine de Septembre 1757 le détail de la cure d'une petite vérole inoculée avec succès à *Nismes*, par Mr. *Rayoux*, Docteur de *Montpellier*; Mr. *Deidier*, de la même fa-

faculté, n'a pas moins heureusement réussi dans la même Ville de *Nismes*, en deux autres occasions. Mais c'est surtout à *Lyon* que les expériences se sont multipliées sur des gens riches, & des fils uniques, par Mrs. *Grasset* & *Pouteau*, tous deux Docteurs en Médecine & de l'Académie de Chirurgie. Le premier a fait un assez long séjour à *Geneve*, pour acquerir une plus grande connoissance de cette pratique; le nombre de leurs opérations approche de cent, aucune n'a été funeste, ce qui n'empeche pas que la méthode n'ait à *Lyon* ses ennemis, qui se servent, comme on a fait à *Londres*, de toutes sortes d'armes pour la combattre. Trois des plus belles femmes de *Lyon* qu'on a dissuadées de prendre cette précaution, victimes de la petite vérole naturelle, ont payés de leur vie le mauvais conseil qu'on leur a donné.

Plusieurs personnes de *Lyon* & des Villes voisines ont été se faire inoculer à *Geneve*. Me. la Marquise de Baral montferrat y a conduit le seul enfant qui lui reste.

On peut compter jusqu'à présent

en France au moins deux cens personnes de tout âge inoculées heureusement, dont trente ou plus auroient péri de la petite vérole laissant agir la nature. Voilà donc 30 vies sauvées sous nos yeux, si l'on n'arrache pas à cette cruelle maladie, un plus grand nombre de victimes, sur les 1400 qu'elle immole annuellement dans la seule Ville de *Paris*, ce n'est la faute ni de la méthode, ni de ceux qui font des vœux pour en voir l'usage généralement établi parmi nous.

J'ai rapporté de suite ce qui s'est passé depuis quatre ans en France à l'égard de l'inoculation; donnons un coup d'œil rapide sur ses progrès dans le reste de l'Europe depuis 1754.

ANGLETERRE.

Ce que j'ai dit à l'occasion du voyage de M. *Hosty* suffit pour donner une idée du triomphe de l'inoculation en Angleterre. J'ajouteray seulement d'après le même auteur que depuis plusieurs années elle n'y a plus un seul adversaire parmi les gens de l'Art: Médecins, Chirurgiens, Apoticai-

ticaires, tous font inoculer leurs enfans. Faut-il chercher une autre preuve de la fureté de ces préservatifs?

HOLLANDE.

Dès 1748. M. *Tronchin*, Inspecteur du college des Médecins d'*Amsterdam*, avoit introduit en cette Ville la petite vérole artificielle, en la communiquant à l'un de ses fils, après avoir vû l'autre prêt à fuccomber fous la naturelle. Il fit alors, ainsi qu'en 1754. à son retour de *Geneve* en Hollande, un assez grand nombre d'expériences, suivies du plus heureux fuccès, fur des têtes chères & précieuses à l'Etat. Depuis ce tems Mr. *Chais*, Ministre du St. Evang., Mr. *Schwenke*, Professeur d'anatomie à *la Haye*, & plusieurs autres habiles Médecins ont par leur suffrages, par leur propre expérience & par leurs écrits, accrédité de plus en plus l'opération. L'*avis important* publié par Mr. *Schwenke*, en 1756. à la *Haye*, est furtout digne d'attention; il contient des faits récens & curieux fur l'inoculation, & fur les ravages de la petite vérole naturelle au Cap de *bonne espérance*.

Il parut l'année derniére un traitté fort étendu des avantages de l'inoculation, en Hollandois, à Roterdam, grand in-8°. par une societé de Médecins & Chirurgiens de cette Ville. La conclusion des auteurs est que, *quoique prévenus en faveur de l'inoculation, avant que de la pratiquer, leurs succès ont surpassé leur attente.*

ELECTORAT DE HANOVRE.

Depuis la lecture publique de ce mémoire, M. *Werlhof* zelé partisan la petite vérole artificielle, plus connu par son nom & ses ouvrages que par son titre de premier Médecin du Roi d'Angleterre dans l'Electorat de *Hanovre*, écrit à M. de la *Virotte* que l'inoculation du feu Prince de *Galles* en 1723 avoit été suivie de quelques autres dans la même Ville, mais que depuis le départ de M. *Maitland* pour *Londres* en 1727 elle avoit été négligée jusques en ces derniéres années, qu'elle a repris un nouveau crédit. M. de *Hugo* prédécesseur de M *Werlhof* lui confia son petit fils pour l'inoculer ce qu'il fit avec le concours de

de M. *Ebell* son confrere. Il a fait depuis plusieurs autres opérations. Feu M. *Berger* avoit déja renouvellé la pratique de l'inoculation à *Zell* d'où bientôt elle s'est répandue dans tout l'Electorat & dans les villes voisines avec les plus brillants succès : à *Gottingen* sous la direction du Professeur *Raderer*, à *Hambourg* sous celle de M. *Middleton* Anglois : à *Brême* sous les yeux des Médecins *Gondola* & *Dunzté* chargés de faire l'expérience dans une maison établie exprès par le Magistrat, où M. le Comte de *Lynard* à fait inoculer ses enfans : à *Gotha* sous l'inspection de Mrs. *Sultzer* & *Krugelstein* Médecins du Duc Régnant & dont le premier avoit donné l'exemple sur sa propre famille. De plusieurs centaines d'inoculations, que l'on compte dans le pays, une seule à été malheureuse.

DANNEMARK.

Un memoire du premier Médecin du Roi de Dannemarck m'apprend que depuis l'exemple donné par Mad. la Baronne de *Bernsdorff*, plusieurs

péres de famille ont fait inoculer leurs enfans en 1755. Mr. le Comte de *Schmettau* qui avoit trois fils, est de ce nombre; il s'en félicite, & lui-même me l'écrit. S. M. Danoise a fondé un Hôpital pour l'inoculation des pauvres; personne n'en est mort à *Coppenhague*, personne n'en est resté marqué. Un étudiant en passant en *Jutland* a sauvé la vie à plus de cent enfans par cette méthode; un Chirurgien habile à *Drontheim* en Norvége, en a préservé plus de trente par le même moyen.

SUEDE.

J'apprends par une Lettre de *Stockholm* du 7. Fevrier dernier, de Mr. le Sénateur Baron de *Scheffer*, ci-devant Ministre de Suède en notre Cour dont il a emporté les suffrages, qu'on inocule dans la Capitale les enfans élevés au dépens de l'Etat, que beaucoup de particuliers suivoient cet exemple; que la ville de *Gottembourg* venoit d'établir, à l'imitation de *Londres*, un Hôpital pour l'inoculation; qu'on est actuellement occupé à *Stockholm* à

faire le même établissement, & que plusieurs autres Villes paroissent disposées à rendre le même service à leurs habitans; qu'on travaille à rendre cette pratique universelle par tout le Royaume; enfin qu'un célèbre Médecin, Mr. *Rozen*, avoit fait inoculer toute sa famille.

J'ai reçu, depuis, une Medaille frappée à *Stockholm*, en l'honneur de l'inoculation: le type est un Autel d'*Esculape* entouré d'un serpent, emblême de la petite vérole, avec ces mots pour legende, *sublato jure nocendi*: au revers on voit une Couronne civique, au dedans de laquelle on lit, *ob infantes civium felici ausu servatos*: & sur le lien de cette Couronne, le nom de Madame la Comtesse de *Geers*, la premiére Dame Suédoise qui l'a méritée.

Mr. *Schultz*, jeune Médecin Suédois, vient de publier sur cette matiére & dans sa langue, un ouvrage que l'on a traduit en Anglois.

G E N E V E.

L'état de l'inoculation à *Geneve* est assez connu, sur plus de deux cens

expériences favorables, on n'en compte qu'une feule malheureufe, dont tout le danger avoit été prévu par le Médecin qui s'y refufoit : c'étoit une fille de neuf ans, d'un tempérament très-délicat ; auffi la méthode n'en a-t-elle rien perdu de fon crédit à *Genève*, mais plus d'une raifon qu'il eft facile d'imaginer, s'oppofe à fa propagation parmi le peuple.......

SUISSE.

La méthode a paffé de *Geneve* en *Suiffe*, dès 1754. Une Dame de *Laufanne* avoit pris cette précaution pour affurer la vie de fon fils. Au mois d'Août 1756, M. *Tiffot* avoit inoculé 42 perfonnes dans la même Ville fans accident : on en comptoit un affez grand nombres d'autres à *Neufchatel*, & dans d'autres Villes de Suiffe.

A *Berne* en 1757. Mr. *De Haller*, Préfident de l'Académie de *Goettingen*, dont les plus grands Médecins ne récuferont pas le fuffrage, & dont les plus grands Poëtes pourroient envier les talens, après avoir foutenu l'inocula-

culation par ses écrits, après avoir persuadé plusieurs peres, & changé leurs préjugés en remercimens, a fini par inoculer sa propre fille.

A *Basle*, Mrs. *Bernoulli*, dont le nom seul pourroit à plusieurs titres autoriser une opinion douteuse, ne se sont pas contentés de se déclarer ouvertement en faveur de l'inoculation, & d'obtenir pour leurs premieres épreuves l'approbation de la faculté de Médecine & de Théologie de *Basle*, le cadet des deux freres, M. Jean *Bernoulli* voulut y joindre son exemple; il fit inoculer en 1756. les deux plus jeunes de ses fils,' & l'année derniere leur frere ainé. Ce jeune philosophe, qui dès l'âge de douze ans marche sur les traces de ses peres, à peine convalescent, signala sa reconnoissance envers l'opération qui le préservoit des dangers de la petite vérole naturelle par un discours latin prononcé dans l'Université de *Basle*, & d'autant plus persuasif que la présence de l'Orateur ajoutoit encore à la force de ses raisons.

ITA-

ITALIE.

En 1755. j'ai trouvé l'inoculation établie depuis longtems à *Livourne*, où les Négocians Anglois l'ont portée; j'appris aussi que sur la frontiére de la Toscane & de l'Etat Ecclesiastique, deux Médecins de petites villes avoient inoculés dans une même année plus de 400. personnes, dont une seule étoit morte par sa faute. Le premier inoculateur, le Doćteur *Peverini* sur plus de deux cens sujets n'en avoit pas perdu un seul: sa premiére épreuve avoit été faite sans précaution sur une enfant éthique couverte de galle, & nourrie par une mére infećtée du mal vénérien, la matiére avoit été prise d'un malade mort d'une petite vérole confluente.

En 1754. Madame la Marquise *Buffalini*, à 30. lieues de *Rome*, inoculoit elle-même les enfans de ses vassaux avec une épingle, & leur sauvoit la vie à tous, tandis que la petite vérole dévastoit la Capitale. A mon arrivée à *Rome*, quelqu'un fit courir le bruit que j'étois venu pour solliciter un Bref en faveur de l'inoculation:

Feu M. le Cardinal Valenti, premier Ministre de sa Sainteté le Pape Benoit XIV., me fit l'honneur de me dire expressément, que si pour autoriser l'usage de la nouvelle méthode en France, on n'attendoit qu'une approbation du St. Siége, la chose ne seroit aucune difficulté: Dans la seconde audience que j'eus de ce Ministre, son Eminence me remit six exemplaires d'une nouvelle traduction Italienne, de mon Mémoire, faite & imprimée à *Rome*, par son ordre.

Dans les conversations que j'avois eües à *Florence* avec M. le Comte de *Richecourt*, premier Ministre de l'Empereur en *Toscane*, il avoit paru beaucoup aprouver l'inoculation. La même année 1755. elle fut établie à *Sienne*, & la suivante à *Florence*, par autorité du gouvernement. Mr. *Targioni*, Docteur en Médecine, a publié l'année derniere les expériences faites à *Florence*, dans l'Hopital de *Ste. Marie*.

Une lettre du Docteur *Ganneci*, inserée dans les nouvelles litteraires de *Florence*, fait foy que dans l'épidemie de 1756. qui fut très maligne, tous les inoculés à *Borgosan-*

Sepo-

Sepolero furent à peine malades. Une lettre du Docteur *Pauli* de *Lucques* atteste précisément la même chose, il promet de donner au public le détail de ses observations. J'ay eu communication d'un mémoire du Docteur *Lunadei*, premier Médecin d'Urbin, lequel a pour titre, *la méthode de l'inoculation éclaircie, soutenue & pratiquée dans l'Etat Ecclésiastique même.* Le Journal des savans de Rome en a donné l'extrait (en Juillet 1755) Ce Docteur est encore un de ceux qui ont inoculé leurs enfans.

On voit que l'inoculation a beaucoup de Médecins pour partisans au delà des Alpes. Elle n'y manquoit plus que d'un Théologien apologiste; j'ay cité le témoignage de plusieurs habiles Docteurs protestans en sa faveur, *L'Evêque de Worcester*, Mrs. *Some*, *Doddrige*, *Chais*, l'Université de Basle; & j'ay remarqué que dans le cas présent leur autorité ne doit rien perdre de son poids auprès des Catholiques; J'ai parlé des aprobations que les inquisiteurs de *Venise* & d'*Avignon* ont données à l'ouvrage de *Pilarini* & au mien, de celles des neuf Docteurs de

de Sorbonne, consultés par M. *De la Coste* en 1723. de la traduction de mon mémoire qui se vend publiquement à Rome: de l'extrait dans le journal Romain d'un livre intitulé *l'inoculation pratiquée dans l'Etat Ecclésiastique*. Si tout cela ne suffit pas pour rassurer les consciences scrupuleuses, voicy un fameux Théologien catholique, d'une morale févere, le *Pere Berti*, Dominicain de *Florence*, qui, consulté par M. le Cardinal *Corsini* sur la question de l'inoculation, conclud pour l'affirmative. Cette consultation que j'ay entre les mains est du 30 Décembre 1756.

Je reviens à l'Allemagne.

AUTRICHE.

M. le Baron *Van Swieten*, appellé par son mérite a remplir la place de premier Médecin de leurs Majestés Imperiales, m'écrivoit au mois de Février 1757. qu'il n'attendoit que le printemps pour faire des expériences publiques de l'inoculation à *Vienne*. L'exécution d'un projet si digne d'un premier Médecin est aujourd'huy troublée;

blée, ou du moins fuſpendue ; peut-être eſt-ce l'effet d'un écrit publié l'année derniére contre l'inoculation ; par Mr. *de Haën*, Conſeiller Aulique de leurs Majeſtés Imperiales, Profeſſeur en l'Univerſité de *Vienne* en Autriche ; ſon auteur, qui paroît plein de candeur & de probité, proteſte qu'il aura pour celui qui lévera ſes doutes une reconnoiſſance éternelle : je ne me flatte pas de la mériter à ce prix, mais il me permettra de le tenter ; En lui répondant, je réponds à tous ceux qui comme lui dans leurs objeĉtions cherchent la vérité.

Je vais ſatisfaire en peu de mots à ſes queſtions, & détruire un fait ſur lequel il s'appuye, & qui forme ſon principal argument.

PREMIERE QUESTION.

Si l'inoculation eſt permiſe par la Loi divine ?

REPONSE.

Sans être Théologien, j'oſe répondre affirmativement. Mr. *de Haën* ſoutient, & tous les Docteurs C tho- liques

liques & Proteſtans s'accordent à dire que notre vie eſt un dépôt, à la conſervation duquel nous ſommes obligés de veiller: Donc, ſi ce dépôt court riſque de nous être enlevé, nous devons par tous les moyens que la prudence peut ſuggerer, la mettre à l'abri de l'invaſion: Or, il eſt prouvé que l'inoculation eſt le moyen le plus efficace pour y réüſſir. J'ai cité les Théologiens de toutes les Communions qui approuvent cette pratique.

DEUXIEME QUESTION.

Si par l'inoculation on conſerve plus de vies, qu'en laiſſant agir la nature?

REPONSE.

Mrs. *Jurin* & *Scheuchzer* ont démontré dans les tranſactions philoſophiques, que la petite vérole naturelle, année commune, enléve au moins un ſur ſept de ceux qu'elle attaque; & de l'aveu des oppoſans, il n'eſt jamais mort plus d'un ſur cinquante de l'inoculation pratiquée ſans précaution, avant que la méthode fût perfectionnée. Donc, on conſerve par l'inocu-

lation, plus de vies qu'en laiſſant agir la nature.

Troisieme Question.

S'il eſt bien certain que preſque tous les hommes doivent avoir la petite vérole tôt ou tard?

Reponse.

Oui, s'ils vivent aſſez pour l'avoir. Je vais en donner une preuve qui approche de la démonſtration.

Il eſt de fait que la petite vérole naturelle enléve une quatorziéme partie du genre humain. (Voy. les liſtes mortuaires de 42. ans contenant 900 mille morts, recueillies par Mr. *Jurin*) Donc, de quatorze enfans qui naiſſent un mourra de la petite vérole, mais près de la moitié des enfans meurent en bas âge, avant que d'avoir eu cette maladie; il n'en reſtera donc que ſept de quatorze, & c'eſt entre ces ſept, que la petite vérole choiſira ſa victime: or, elle ne peut l'immoler ſans frapper les ſix autres, puiſque nous ne la ſuppoſons mortelle que pour un ſur ſept: Donc, les ſept ſurvivans au-

auroient tous la petite vérole, si les sept autres étoient morts sans l'avoir; s'il n'en est mort que six, sept des huit survivans suffiront pour acquitter le tribut, le huitiéme en sera seul exempt.

Les détracteurs de l'inoculation ne s'apperçoivent pas qu'ils supposent deux choses contradictoires, en prétendant d'une part qu'un très-grand nombre d'hommes n'a jamais la petite vérole, & de l'autre, que cette maladie n'est pas fort dangereuse. Plus ils supposent de gens exempts, moins il en restera pour payer le tribut constant & fatal d'un quatorziéme de l'espece humaine. Puisque de 14. personnes qui naissent il en meurt une de la petite vérole, il est clair que si 13. de 14. en étoient exemptes, la seule qui l'auroit en mourroit infailliblement. Cette maladie seroit donc toujours mortelle ce qui est visiblement faux. Réciproquement si de 14. petite vérole une seule étoit funeste, chaque mort supposant 14 malades, il faudroit que tous les hommes sans exception eussent cette maladie. Ce qui n'est pas moins faux; accordez-vous

donc

donc avec vous-mêmes, dirai-je à nos adverſaires; choiſiſſez du moins entre deux ſuppoſitions incompatibles. Si la petite vérole eſt moins commune que je n'ai ſuppoſé, convenez qu'elle eſt d'autant plus meurtriére pour le petit nombre de ceux qui l'ont. Si la petite vérole eſt rarement mortelle, convenez que preſque perſonne n'en eſt exempt. Apellez-nous bourreaux, forcenés, impies. Dites-nous tant d'injures qu'il vous plaira, mais ne dites pas des abſurdités.

QUATRIEME QUESTION.

S'il eſt hors de tout doute que l'inoculation, ſuivie ou non de la petite vérole, en met à l'abri pour le reſte de la vie?

REPONSE.

J'ay ſatisfait au long à cette queſtion dans mon premier Mémoire; je repéte ſeulement ici qu'aucun exemple averé n'a depuis près de quarante ans prouvé que lorſque l'inoculation a produit ſon effet, ſoit en communiquant la petite vérole ſous ſa forme

or-

ordinaire, soit par une suppuration abondante des incisions, la même personne ait repris la maladie. Quant à ceux sur lesquels l'opération ne produit aucun effet, elle les laisse au même état où elle les a pris; il est seulement très-probable, si l'opération a été bien faite, que le virus variolique, porté dans leurs veines, n'ayant pû fermenter avec leur sang, ils sont pour toujours à l'abri d'une pareille fermentation.

Les réponses précédentes portent sur des faits dont l'Auteur des questions paroît n'être pas bien informé, il me resteroit à les développer, & leurs conséquences.

Je me borne dans le moment présent à répondre à la plus spécieuse de toutes les objections, & j'y répondrai par une démonstration très-courte.

L'argument le plus imposant contre l'inoculation est celui-ci. Un pére hésite à faire inoculer son fils: si cette opération n'eût jamais été suivie d'aucun accident, il ne balanceroit pas; mais il sait qu'il en arrive quelquefois: il craint que son fils ne soit la victime d'un malheureux hazard; c'est

là

là tout ce qui le retient, il ne veut rien hazarder, c'eft à ce pére que j'adreffe la parole.

Vos intentions font très-louables, vous ne voulez, dites-vous, rien hazarder, je vous le confeillerois fi la chofe étoit poffible; mais il faut hazarder ici malgré vous; vous n'avez que deux partis à prendre, ou d'inoculer votre fils, ou de ne pas l'inoculer : voilà deux hazards à courir, dont l'un eft inévitable; il ne vous refte plus que le choix.

Si vous inoculez votre fils, il ne rifquera pas plus de mourir que les gens de tout âge qui fe préfentent à l'Hopital *de Londres* pour cette opération. Dans les quatre dernieres années il n'en eft mort qu'un fur 473. Mais, dites-vous, fur deux cens inoculés il en eft mort un à *Geneve*: Je pourrois vous répondre que c'étoit un enfant de 9. ans, une fille très-délicate, dont les parents avertis s'expoferent, le voulant bien, au rifque de l'événement, mais..... comptons pour rien cette confidération toute légitime qu'elle eft. Que s'enfuivra t-il de là? qu'il n'y a que 199 contre

un

un à parier que votre fils reviendra de l'opération. Voilà pour un des hazards, voyons l'autre.

Si vous ne l'inoculez pas, & qu'il ait la petite vérole, soyez averti que de sept malades il en meurt un, & qu'il n'y a que six contre un à parier pour la vie de votre fils; ouy, direz-vous, s'il y avoit certitude qu'il dut avoir la petite vérole, mais il ne l'aura peut-être jamais: cela se peut, & j'avoüe que l'espérance de ne la pas avoir, diminue le risque d'en mourir; il faut voir de combien.

Votre fils a cinq ans, la moitié des enfans de son age sont morts, presqu'aucun des survivans ne peut se flatter d'être exempt de la petite vérole; mais supposons, contre ce que j'ay prouvé ailleurs, que dix d'entre eux sur cent n'en soyent jamais atteints, la probabilité que votre fils sera de ce nombre est d'un sur dix; ainsi le risque de mourir de la petite vérole, qui pour les malades est d'un septiéme, deviendra moindre d'une dixieme partie pour votre fils qui se porte bien; ce risque sera donc pour lui presque d'un sur sept. Mais je

veux bien supposer qu'il ne soit qu'un sur huit.

Comparons maintenant les deux hazards. En inoculant votre fils, de deux cens événemens heureux il en est un à redouter; en ne l'inoculant pas, de sept ou huit hazards, un lui sera funeste. Le risque de l'inoculation est donc vingt-cinq à trente fois moindre que celui d'attendre la petite vérole. Hazarderez vous trente pour un sur une vie si précieuse, vous qui ne voulez rien hazarder du tout? Faites à ce calcul déja réduit telle autre réduction qu'il vous plaira, vous ne trouverez nulle proportion entre le risque de l'expectative de la petite vérole naturelle, & le risque de l'inoculation.

Il est donc démontré, dans toute la rigueur de ce terme, qu'en n'inoculant pas votre fils, vous risquez vingt-cinq à trente fois plus qu'en l'inoculant: un instinct aveugle vous retient, mais l'évidence vous crie, *de deux dangers entre lesquels il faut opter, choisis le moindre*: pouvez-vous résister à sa voix?

Le fait unique sur lequel portent la plû-

plûpart des raisonnemens de Mr. *de Haen*, est celui d'une fille du Médecin *Timoni*, morte à *Constantinople* en 1741. à l'age de 23. ans, de la petite vérole naturelle, quoiqu'elle eut été dit-on inoculée par son pere dans son enfance. Le témoignage du Médecin cité par Mr. *de Haën* ne tombe que sur la mort qui n'est pas contestée. Quant à l'inoculation antérieure, il est prouvé qu'elle n'a point été faite par le pere, alors absent, & qui n'est jamais revenu de ce voyage; on a même de tres-fortes raisons de croire que les ordres qu'il avoit laissés en partant pour inoculer sa fille, ne furent point exécutés. Tout ce que je puis en dire, c'est que le frére de la Demoiselle, que j'ay connu à *Constantinople*, ne m'a fait aucune réponse à trois lettres que je lui ai écrites à ce sujet; que M. *Porter*, Ambassadeur actuel d'Angleterre à la *Porte-Ottomanne*, qui a fait sur cela des informations, écrit à M. *Maty* que le témoignage est très douteux: que M. *Cardonne*, Sécretaire, interprête de la bibliotêque du Roy, qui étoit à *Constantinople* quand cette fille

mourut, atteste que le fait de l'inoculation prétendue ne put être constaté même alors : que ceux de la famille qui l'avoient avancé se retranchérent à dire que l'opération n'avoit été suivie d'aucun effet, &c. Tout ce qu'il y a de bien prouvé, c'est qu'on a fait deux histoires d'une seule, en citant aussi la mort d'une Demoiselle *Hibsch*, qui étoit la même *Coconam Timoni*, dont la mere avoit changé de nom par un second mariage.

Tous les autres faits de même nature, cités avec le plus de confiance, à la source desquels on a pû remonter, ont été prouvés faux. Tel est le fait du nommé *Jones*, éclairci par M. *Jurin*, donc Mr. *Kirkpatrik* rapporte les preuves ; tel est celui du Lord *Lincoln*, démenti publiquement par son frere ; ceux des Lords *Inchiquin* & *Montjoye*, l'un & l'autre faussement supposés morts de l'inoculation, & dont les familles sont encore dans la douleur de ne les avoir pas fait inoculer ; tels sont ou peu s'en faut les histoires des Lords *Plunker*, *Preston*, *de Grafton*, *Kanoües*, noms imaginaires, disparus ainsi que les pré-

cé-

cédens de la dissertation refondue sous un nouveau titre, & grossie du texte latin & de la paraphrase françoise des questions de M. *de Haen.* Cependant l'auteur du *tableau de la petite vérole*, en supprimant dans cet ouvrage les faits convaincus de faux, ose renvoyer ses lecteurs à sa premiere dissertation qu'il ne retracte point, & dans laquelle il les donne pour vrais. Ce n'est pas tout, aux faits, aux noms précédens & au préservatif de l'eau de goudron, retranchés prudemment de sa nouvelle édition, il en substitue d'autres aussi peu propres à soutenir la discussion, si quelqu'un daigne l'entreprendre. A la vue de ces variations, & de toutes les circonstances dans lesquelles cet auteur a commencé de décrier sur des ouï-dire une opération qu'il avoit toujours pratiquée avec succès, & qu'il préconisoit depuis 25. ans ; Ne seroit-on pas tenté de le prendre pour un enfant perdu, qu'on envoye à la découverte, & qui ne s'apperçoit pas du rolle qu'on lui fait jouer ? Quoiqu'il en soit, malgré l'ardeur de ses recherches, il n'a pû constater jusqu'à

qu'à présent une seule rechûte après l'inoculation. Il s'imagine sans doute qu'un pareil fait une fois prouvé doit faire renoncer pour jamais à la méthode. Epargnons-lui les peines qu'il se donne, & détruisons dans son principe la seule objection à laquelle nos adversaires sont aujourd'hui réduits : supposons véritables tous les faits de cette espèce, le plus légérement hazardés, dont la fausseté n'est pas évidemment prouvée : ce seront trois ou quatre rechûtes, sur près de deux cens mille inoculations que l'on compte depuis quarante ans, dans les seuls Etats de la Couronne Britannique; (je ne parle pas des millions d'inoculés à la *Chine*, dans l'*Inde*, en *Turquie* & en *Afrique*.) sur cinquante mille inoculations il y aura donc une rechûte à craindre. Supposons-la mortelle; qu'en faudra-t-il conclurre? On dispute si dans l'état présent de la méthode, on doit redouter un accident sur cinq cens, sur deux cens, ou sur cent inoculations; mais tout homme de bon sens conviendra que quand il mourroit constamment un inoculé sur cinquante, la méthode seroit encore fort avan-

avantageuse. Et parce qu'en prenant des oui-dire pour des réalités, il en mourroit, sur mille fois cinquante, un de plus qu'on n'avoit supposé, il faudra regarder l'inoculation comme pernicieuse! Puis-je croire nos adversaires assez déraisonnables pour avoir pu tirer une pareille conclusion? Croirai-je qu'ils en ont senti l'absurdité; mais qu'ils ont espéré qu'elle échaperoit au plus grand nombre des Lecteurs? Je ne veux soupçonner, ni leur bonne foi ni leurs lumières, mais qu'ils m'en donnent les moyens.

FIN.